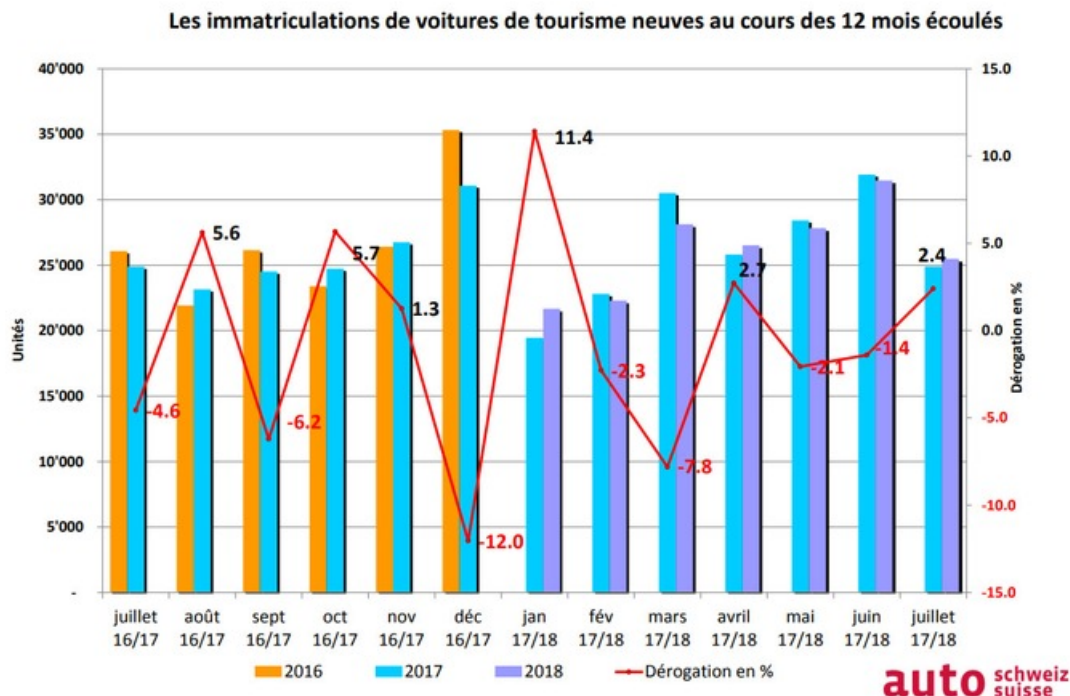


03.08.2018 - 09:15 Uhr

Un mois de juillet performant



Berne (ots) -

Point de creux estival sur le marché de l'automobile de la Suisse et de la Principauté du Liechtenstein: en juillet, 25'483 voitures de tourisme neuves ont été mises en circulation, soit 598 ou 2,4 pour cent de plus qu'il y a une année. Depuis le début de l'année, 183'393 voitures neuves ont été nouvellement immatriculées dans ces deux pays. À la même date, il y a une année, le marché total n'avait été que de 410 ou de 0,2 pour cent plus élevé, ce qui devrait permettre au marché de l'automobile de conserver son niveau de l'année précédente en dépit du passage à la norme d'émission Euro 6c qui soumettra dès le 1er septembre toutes les voitures neuves à la nouvelle procédure d'essai WLTP. auto-suisse signale qu'en Suisse, c'est la date d'importation qui est déterminante pour l'application de la nouvelle norme à un véhicule, raison pour laquelle les voitures de tourisme conformes à la norme d'échappement actuelle pourront encore être immatriculées après le 1er septembre, pour autant qu'elles se trouvent sur le sol helvétique à cette date.

Parmi les 25'483 voitures admises pour la première fois à la circulation en juillet, 1'532 ou six pour cent n'étaient pas ou pas seulement dotées d'un moteur à combustion. Le nombre des voitures de tourisme équipées d'une propulsion alternative a donc été supérieur de 28,1 pour cent à celui de l'année passée. Ce sont notamment les systèmes hybrides combinant moteur à combustion et moteur électrique qui bénéficient de cette tendance. Alors qu'en juillet 2017, leur part au marché se situait encore à 3,3 pour cent, elle est passée en juillet à 4,7 pour cent déjà. Cela inclut toutes les variantes hybrides: des voitures semi-hybrides, en passant par les voitures entièrement hybrides jusqu'aux voitures hybrides plug-in, combinées avec des moteurs à essence ou diesel.

Christoph Wolnik, le porte-parole d'auto suisse, commente le phénomène en ces termes : « L'électrification croissante des chaînes cinématiques devient à présent de plus en plus manifeste ». Il explique cette croissance comme suit : « Le nombre des modèles dotés d'un moteur à combustion allié à un moteur électrique ne cesse d'augmenter ; de plus, un nombre croissant de motorisations semi-hybrides sont lancées sur le marché. Elles comportent un alternodémarrreur électrique qui permet de démarrer ou de rouler sans engager le moteur à combustion. Cela permet de baisser sensiblement la consommation alors que le conducteur ne s'aperçoit quasiment de rien. » Les nouveaux moteurs diesel sont dotés de plus en plus de cette technique hybride, raison pour laquelle le nombre des véhicules diesel hybrides a plus que quintuplé en juillet, même si c'est à un faible

niveau.

Les perspectives de marché pour l'année complète restent positives. Nous continuons à avoir pour objectif de réitérer le résultat de l'année précédente de 314'000 voitures de tourisme neuves en dépit du passage à la nouvelle norme d'échappement Euro 6c au 1er septembre. Avec ce changement, la nouvelle procédure d'essai WLTP plus réaliste va être appliquée à toutes les voitures de tourisme neuves importées en Suisse et dans la Principauté du Liechtenstein. Christoph Wolnik donne l'explication suivante : « Contrairement à la réglementation en vigueur au sein de l'UE, ce n'est pas la date de la première immatriculation qui est déterminante pour le passage à la nouvelle norme, mais la date d'importation. Cela signifie que les véhicules répondant à la norme d'échappement Euro 6b pourront eux aussi encore être immatriculés après le 1er septembre, mais qu'il ne sera plus possible de les importer ». Wolnik annonce que ce n'est qu'une année plus tard qu'interviendra une étape réellement importante lorsqu'avec la norme Euro 6d-TEMP, des tests des gaz d'échappement sur les routes, ce qu'on appelle les « Real Driving Emissions » (RDE) deviendront obligatoires selon la norme d'homologation WLTP pour tous les modèles en complément au test sur le banc d'essai. Pour les nouvelles réceptions par type, la norme Euro 6d-TEMP est déjà applicable depuis le 1er septembre 2017.

Les chiffres en détail répertoriés par marques sont disponibles sous www.auto.swiss.

Informations supplémentaires :

Christoph Wolnik, porte-parole

T 079 882 99 13

c.wolnik@auto-schweiz.ch

Medieninhalte



Marché automobile CH et FL derniers 12 mois. Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100003597 / L'utilisation de cette image est pour des buts rédactionnels gratuite. Publication sous indication de source: "obs/auto-schweiz / auto-suisse"

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003597/100818496> abgerufen werden.